

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2494 - LUNDI 28 DÉCEMBRE 2015

FÊTE DE LA NATIVITÉ

Les enfants d'abord !



C'est le moins qu'on puisse dire au regard de la vague de solidarité tous azimuts observée chez les donateurs, bienfaiteurs, hommes politiques, associations et fondations pendant et avant la fête de Noël.

Tous ou presque, à l'instar de la première dame du Congo, Antoinette Sassou N'Guesso, ont pensé à procurer de la joie aux tout-petits, surtout ceux des couches défavorisées à qui ils ont redonné le sourire par des dons de diverse nature. « C'est un geste de soutien aux enfants. Ils ne sont pas tous en situation de pouvoir réunir des conditions qui leur permettent de passer une journée agréable de Noël. Nous nous faisons le devoir, en tant que député de cette circonscription, d'aider un échantillon d'enfants à passer la fête dans la joie », indiquait le député de Ouenzé, Pierre Ngolo.

Pages 3 et 5

PARLEMENT

L'Assemblée clôt sa session budgétaire avec une faible moisson

Sur vingt-cinq affaires inscrites à l'ordre du jour, les députés n'ont pu examiner et adopter que six, notamment le budget de l'Etat exercice 2016. Les dix-neuf affaires restantes sont renvoyées à la prochaine session extraordinaire qui sera, assurément, consacrée, entre autres, à l'examen et à l'adoption du projet de loi modifiant et complétant certaines dispositions de la loi électorale. [Page 2](#)

CENTRAFRIQUE

La présidentielle et les législatives reportées au 30 décembre

Les autorités de transition de la Centrafrique ont décidé de reporter au 30 décembre le premier tour de l'élection présidentielle et des législatives préalablement prévu le 27 décembre, en raison des dysfonctionnements liés à la logistique. Selon des sources, cette décision soutenue par

la représentation de l'ONU sur place a été motivée par des problèmes logistiques et de formation des agents électoraux. Par ailleurs, avant le report certains candidats dénonçaient déjà le marchandage des cartes d'électeurs par les partisans de leurs challengers.

DIABLES ROUGES

Allemands et Français en lice pour succéder à Claude Le Roy



Jacques Santini



Didier Six



Winfried-Schafer



Gernot Rohr

Deux Allemands, Gernot Rohr et Winfried Schäfer et deux Français, Jacques Santini et

Didier Six, ont été retenus par la

Fédération congolaise de football sur la liste de 36 postulants, à l'issue de la réunion technique

tenue le 24 décembre pour suc-

céder à Claude Le Roy.

Il reste à la Fécofoot d'opérer un choix judicieux entre ces quatre prétendants. [Page 16](#)

ÉDITORIAL
2015 (1)

Page 2

Publiez vos annonces et publicités dans «*Les Dépêches de Brazzaville*», bénéficiez d'une offre exceptionnelle de fin d'année.

* Offre soumise à condition

ÉDITORIAL

2015 (1)

Alors que s'achève une année 2015 aussi riche en événements que fertile en émotions il n'est pas inutile de dresser un bilan sommaire de ces douze mois vécus ensemble qui ont permis à notre peuple, d'écrire une nouvelle page de son Histoire. C'est ce que nous ferons ici même chaque jour jusqu'au 31 décembre afin d'aider les lecteurs de ce quotidien à prendre un peu de recul par rapport à l'actualité qu'ils ont vécue durant ces trois cent soixante-cinq jours.

Le premier poste de ce bilan, le plus important sans doute au regard du proche et du lointain avenir, concerne la paix et la sécurité du Congo. Alors que tout autour de nous, en Afrique centrale mais aussi partout ailleurs sur le continent, se multiplient les crises nées du dogmatisme, du fanatisme religieux, de la recherche du profit sous ses formes les plus extrêmes notre pays a su préserver la paix dont il avait payé le rétablissement au prix fort à la fin du siècle précédent. Non seulement il a su neutraliser, sans porter atteinte à l'Etat de droit, les forces obscures qui menaçaient sa stabilité intérieure, mais il a réussi à changer ses institutions sans pour autant sombrer dans la violence, ce qui lui permettra dès le début de l'année prochaine de procéder à leur mise en place en toute sérénité.

Ce premier acquis est d'autant plus important que cette partie du monde, en dépit des crises à répétition qu'elle subit, est appelée à devenir l'une des plus dynamiques, des plus prospères, des plus vivantes du continent. Lancée sur la voie du développement durable l'Afrique centrale verra en effet s'accélérer fortement sa croissance dans le futur proche grâce au puissant mouvement d'intégration économique régionale dont notre pays entend être l'un des moteurs. Doté d'institutions adaptées à ses ambitions et pourvu des moyens nécessaires pour protéger la paix sur toute l'étendue de son territoire le Congo, notre Congo, va voir son influence grandir d'autant plus qu'il ne tardera pas à s'imposer comme l'une des principales portes d'entrée de l'immense et très riche bassin du même nom.

Conclusion de ce qui précède : nous devons nous attendre à ce que les autorités de notre pays, sitôt franchie l'étape de l'élection présidentielle et sans doute aussi celle des élections législatives, consacrent l'essentiel de leur énergie à la concrétisation de ce grand dessein communautaire (à suivre).

Les Dépêches de Brazzaville

ASSEMBLÉE NATIONALE

Une maigre moisson à la session budgétaire

Sur vingt-cinq affaires inscrites à l'ordre du jour, les députés n'ont pu examiner et adopter que six, dont la plus essentielle est le budget de l'Etat exercice 2016. Les dix-neuf restantes sont renvoyées à la prochaine session extraordinaire qui sera, assurément, consacrée, entre autres, à l'examen et à l'adoption du projet de loi modifiant et complétant certaines dispositions de la loi électorale.

Le point de cette session budgétaire a été fait le 23 décembre, au Palais des congrès de Brazzaville, à l'occasion de sa clôture. Le président de l'Assemblée nationale, Justin Koumba n'a pas fourni, dans son discours, des explications sur cette faible moisson. Il est revenu, par contre, sur les points forts du message du président de la République, Denis Sassou N'Gusso devant la représentation nationale, le 22 décembre. Justin Koumba a appelé,

en outre, les élus du peuple à délivrer, au cours de leurs descentes à la base, des messages qui concourent à la consolidation de la paix et de la démocratie. Au cours de cette session budgétaire, les députés ont également réaménagé quelques dispositions du règlement intérieur de l'Assemblée nationale pour l'arrimer à l'esprit et à la lettre de la nouvelle Constitution.

Roger Ngombé

ANDRÉ OBAMI ITOU

« Le Sénat a cessé d'être une chambre pérenne »

Dorénavant la chambre haute du Parlement fonctionnera suivant les dispositions de la Constitution du 6 novembre 2015. L'annonce a été faite par le président du Sénat, André Obami Itou, le 23 décembre, lors de la clôture de la 40ème session ordinaire dite budgétaire.

« Le sénat a cessé d'être une chambre pérenne. La durée de son mandat est de six ans renouvelable », a annoncé le président du Sénat. Désormais, poursuit-il, le régime des sessions se présente comme suit : la première session s'ouvrira le 15 octobre et se terminera le 23 décembre ; la deuxième, du 1er février au 10 avril ; et la troisième se déroulera du 2 juin au 13 août.

En outre, la moisson de ladite session a été peu abondante. Sur 31 affaires inscrites à son ordre du jour, huit seulement ont été adoptées, dont la principale reste le projet de loi des finances exercice 2016. Ce budget a été arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 3.776.169.000.000 Fcfa. L'objectif de la session était de donner au gouvernement un budget réaliste pouvant lui permettre d'assurer le fonctionnement normal de l'Etat.



Une vue des sénateurs lors de la clôture de la 40^e session ordinaire

« Il convient de noter que l'agenda politique national a fortement impacté le déroulement des travaux de la quarantième session du Sénat. C'est ainsi que les sénateurs n'ont pu adopter que quelques affaires soumises à leur examen. Malgré tout, la loi des finances exercice 2016 qui constituait le point nodal de cette session a été adoptée », a expliqué André Obami Itou.

Dans son discours, le président du Sénat a mis l'accent sur l'organisation « réussie » du scrutin réfé-

rendaire. « Par ce référendum, le peuple s'est prononcé souverainement sur l'évolution des institutions de notre pays. La Constitution du 6 novembre 2015, vient à bon droit affirmer l'expression de la volonté générale », a-t-il poursuivi, avant de se prononcer sur le discours du chef de l'Etat à l'Assemblée nationale, qui pour l'essentiel avait situé le peuple sur la tenue de l'élection présidentielle qui interviendra courant premier trimestre 2016.

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsigmet, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

FESTIVITÉS DE LA NATIVITÉ

Le député Pierre Bassouama remet les jouets à 1000 enfants orphelins et démunis

Le député de la troisième circonscription électorale de Makélékélé, Pierre Bassouama, a remis, le 24 décembre, des jouets et autres gadgets aux 1000 enfants démunis et orphelins des quartiers Nganguouini et Diata, dans le premier arrondissement de Brazzaville, Makélékélé.

Ce geste, a-t-il dit, intègre bien son programme d'actions sociales qu'il exécute parcimonieusement depuis son élection comme député dans la troisième

née, vous le savez bien, je m'arrange à donner, à la mesure de mes moyens, quelque chose aux enfants démunis, aux orphelins, aux vieillards, aux veuves et veufs de ma circonscription électorale. Je sais qu'il n'y a pas que 1000 orphelins et démunis à Diata et à Nganguouini. Mais aujourd'hui, selon mes moyens, Je me suis limité à cet échantillon », a-t-il déclaré, avant de rappeler à ses mandants que les actions sociales constituent son crédo.

Prenant la parole à son tour, le

reux récipiendaires et à leurs parents que Pierre Bassouama est un digne enfant que Dieu a envoyé à Makelekelé pour subvenir aux besoins sociaux de ses mandants. En retour, a-t-il sollicité, les parents des enfants et les bénéficiaires eux-mêmes devraient implorer le Tout puissant pour qu'il remplisse davantage ses mains de beaucoup de présents et qu'il puisse lui garantir une longue vie sur la terre afin qu'il serve toujours ses semblables.

De son côté, les enfants de Nganguouini et de Diata, à travers le mot de circonstance lu par un d'entre eux, ont remercié sincèrement le député Pierre Bassouama. Ils ont reconnu qu'à partir d'aujourd'hui et pour toujours, ils ne sont plus des orphelins ni des démunis ; parce qu'ils ont désormais un père attentif et soucieux qui peut subvenir à leurs besoins. Ces enfants ont demandé au député Pierre Bassouama d'avoir toujours un cœur réceptif aux sollicitations des démunis et des orphelins de sa circonscription pour qu'il espère bénéficier davantage de la bénédiction de l'Éternel. Cette modeste cérémonie avait pris l'allure d'une eucharistie, parce qu'elle était animée par une chorale de l'Église catholique romaine qui fredonnait des mélodies envoûtantes et très agréables à l'oreille.

Roger Ngombé

chef du quartier Nganguouini, Gérard Madédé a salué le geste du député et l'a remercié du fond de son cœur. Il a rappelé aux heu-

Pierre Ngolo aux côtés des enfants de sa circonscription

Le député de la première circonscription électorale de Ouenzé, dans le 5e arrondissement de Brazzaville, Pierre Ngolo, a remis le 24 décembre des cadeaux à un échantillon d'enfants.



Pierre Ngolo remettant le vélo à un enfant ; crédit photo Adiac

Le don était composé, entre autres, de vélos, poupées, voitures permettant aux enfants de s'amuser pendant la fête de Noël. « Nous remercions le député de nous avoir donné des jouets pour la fête de Noël. Ce qu'il a donné peut nous permettre de bien fêter. Il doit continuer pour que Dieu puisse lui ajouter des jours sur cette terre », s'est réjoui Aleomé Sagesse, un des bénéficiaires.

Le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT) a lancé cette opération au quartier 54 Gallieni, où un échantillon de 150 enfants était attendu, avant de se faire représenter dans les deux autres quartiers de sa circonscription par son suppléant. « C'est un geste de soutien aux enfants. Ils ne sont pas tous en situation de pouvoir réunir des conditions qui leur permettent de passer une journée agréable de Noël. Nous nous faisons le devoir, en tant que député de cette circonscription, d'aider un échantillon d'enfants à passer la fête dans la joie. C'est un geste que nous avons toujours fait, nous disons donc aux enfants bonne fête de Noël ! », a souhaité Pierre Ngolo.

Parfait Wilfried Douniama



Un échantillon de jouets

circonscription électorale de Makélékélé. « Les actions sociales sont placées dans les priorités de mon programme quinquennal à Makélékélé. La fin de chaque an-

LE FAIT DU JOUR

A moitié surpris

Que va faire l'opposition constituée du Frocad et de l'Idc ? Appeler à nouveau ses partisans à prendre la rue ou s'incruster dans le processus électoral en cours pour espérer jouer un rôle majeur dans les jours, les mois et les années à venir ? Autant de questions que doivent se poser les dirigeants de ces deux plateformes politiques, et sans doute aussi leurs adversaires de la majorité présidentielle. Qu'on le veuille ou non, si les deux parties ont à cœur de construire un édifice démocratique exemplaire, chacune d'elle doit pouvoir mettre un peu d'eau dans son vin.

Le 22 décembre, le président de la République a annoncé, pour le premier trimestre de l'année 2016 qui commence dans quelques jours, la tenue de l'élection présidentielle censée faire basculer le Congo dans une nouvelle République. Les milieux informés à Brazzaville, dont ceux du Frocad-Idc, on suppose, semblaient au courant d'une telle

éventualité. Si les uns et les autres se disent surpris par le calendrier proposé par le chef de l'État, cette surprise n'est en réalité que de moitié. On ne se doute pas, néanmoins, que les déclarations contradictoires vont s'enchaîner, les unes pour approuver la démarche présidentielle, d'autres pour la désapprouver.

Avant d'aller un peu plus loin dans cette courte réflexion, interrogeons-nous tout même si en guise de stratégie politique le Frocad-Idc n'avait pas plutôt mal engagé sa contestation du processus en cours. Le problème n'est pas de dire que dans sa revendication d'une « gouvernance électorale transparente », cette opposition a eu tort sur toute la ligne. Ce serait rester sourd aux débats ayant souvent précédé les concertations politiques de ces dernières années ; ce serait feindre d'ignorer les décisions et recommandations couchées noir sur blanc dans les rapports de ces différentes retrouvailles dont les dernières en date ont été celles de Sibiti.

L'opposition Frocad-Idc a mal engagé sa démarche en inscrivant son action dans le refus serré de tout contact avec ses interlocuteurs d'en face. Depuis 2002, certaines formations politiques membres de ce groupement n'ont pas voté. Cela a été sans doute leur façon d'exprimer leur ras-le-bol d'un processus électoral qu'ils n'ont cessé de critiquer. Mais un tel choix a aussi ses revers : les partis de cette arène tombent nécessairement dans un passage à vide contre-productif, leurs dirigeants prêchent pour le seul enchantement des médias qui relayent leurs contestations, leur image au plan communicationnel s'en trouve écornée.

Au-delà des récriminations, peut-être le déclic aurait pu se produire lors des consultations que le président de la République avait menées pendant plusieurs jours avec la classe politique, la société civile et les individualités au mois de mai dernier. Sans préjuger des raisons profondes qui ont dissuadé les deux plateformes d'y prendre part, on

peut considérer cette absence collective et concertée des dirigeants du Frocad-Idc à l'invitation du chef de l'État comme ayant fait le lit du durcissement des positions de part et d'autre.

La suite des événements semble de ce point de vue donner raison à ceux qui, dès le départ, considèrent le rejet systématique par le Frocad-Idc de toute initiative de dialogue entre la classe politique comme un saut dans l'inconnu. Les violences enregistrées dans le pays, le 20 octobre, font sans doute partie de cet inconnu. Les rééditer ne profiterait à personne. A la place, il importe de bâtir un retour à la confiance réciproque, ne serait-ce qu'autour de la Commission nationale électorale indépendante dont la création a été annoncée lors du Conseil des ministres tenu, le 23 décembre dernier, pour remplacer la Commission nationale d'organisation des élections tant décriée.

Gankama N'Siah

INSERTION LEGALE D'UN AVIS DE VENTE D'IMMEUBLE

La Société LES ASSURANCES ET REASSURANCES DU CONGO en abrégé « ARC », Société anonyme régie par le code CIMA au capital de 4.000.000.000 de Francs CFA dont le siège social est sis Avenue Amilcar Cabral BP : 14224 Centre-ville Brazzaville régulièrement immatriculée au registre de Commerce sous le numéro RCCM 108 /2122 ,demandes et diligences de son Directeur Général, Monsieur Albert Wilfrid OSSIE, domicilié en cette qualité au siège de l' «ARC ».

Et ayant pour Notaire –Conseil :

-L'Office Notarial de Maître ATIGHA DAH KANA, sis Avenue William Guynet, Rez-de -chaussée de l'immeuble ARC Galerie Marchande, (en face de la Banque UBA) Centre-ville Brazzaville, République du Congo, BP : 13171, Tél (00242)056721112, Email : atigha.notaires@gmail.com Brazzaville, République du Congo.

ANNONCE

Qu'il sera procédé à compter du 28 Décembre 2015 par Maître ATIGHA DAH KANA, Notaire –Conseil, Office sis 49 Avenue William Guynet, Rez-de -chaussée de l'immeuble ARC Galerie Marchande(Face Banque UBA)Centre-ville ,la mise en vente d'un immeuble appartenant à La Société LES ASSURANCES ET REASSURANCES DU CONGO en abrégé « ARC », Société anonyme régie par le code CIMA au capital de 4.000.000.000 de Francs CFA dont le siège social est sis Avenue Amilcar Cabral BP : 14224 Centre-ville Brazzaville régulièrement immatriculée au registre de Commerce sous le numéro RCCM 108 /2122 ,représentée par son Directeur Général, Monsieur Albert Wilfrid OSSIE, domicilié en cette qualité au siège de l' «ARC » et objet du titre foncier numéro 857 de la Commune de Pointe-Noire et dont la désignation suit

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE EN VENTE

Un immeuble bâti et urbain érigé en R2 avec un annexe sous forme de rotonde raccourcie sans coupole abritant des locaux

Commerciaux (Galerie Marchande), situé principalement sur l'Avenue Charles de Gaulles à Pointe-Noire, Cadastré savoir : Section F, Bloc/formant la Parcelle numéro 131, d'une superficie de 2139,08m objet du titre foncier Numéro 857 de la Commune de Pointe -noire, Préfecture du Kouilou et limité ainsi qu'il suit :

Au nord –Est par l'Avenue Charles de Gaulles (face Banque BCI) ;

Au sud par la parcelle 127 et par une rue non dénommée ;

A l'Est par la parcelle 170 (actuel siège social ENI CONGO) ;

A l'Ouest par la Rue de limbou (face tour Mayombe).

Tel que cet immeuble existe et se comporte avec ses droits et dépendances sans exception ni réserve, immeuble par destination et annexe, toutes constructions et installations actuellement existantes, lors même qu'elles seraient omises dans la présente désignation et toutes améliorations et constructions nouvelles qui pourraient être faites par la suite ;

PRIX DE VENTE DE L'IMMEUBLE

Toutes les négociations sur le prix sont menées à l'office de Maître ATIGHA DAH KANA Notaire-conseil mandaté à cet effet à l'adresse indiqué ci-dessus.

Le prix de vente est fixé à cinq milliard(5.000.000.000) de Francs CFA

EN VERTU

-D'une résolution décidant de la mise en vente dudit immeuble prise en conseil d'administration de la Société LES ASSURANCES ET REASSURANCES DU CONGO en abrégé « ARC » tenu en date à Brazzaville du 23 Novembre 2015.

Fait et rédigée à Brazzaville, le 24 Décembre 2015

par le Notaire soussigné



Maître ATIGHA DAH KANA
Notaire

FÊTE DE LA NATIVITÉ

Plus de 500 enfants de Mvouti à l'honneur

Après Brazzaville et Djambala dans les plateaux, l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de la Fondation Congo Assistance a choisi cette année le district de Mvouti, dans le département du Kouilou pour célébrer l'arbre de Noël et offrir un moment de joie aux enfants de cette localité et autres villages voisins.

Comme la fête de la Nativité rime souvent avec cadeaux, les enfants dont l'âge varie entre trois et treize ans ont reçu chacun des mains de la première dame des petits vélos, des poupées, des petites voitures et autres jouets de préférence. Sans oublier un kit alimentaire distribué sur place, en compagnie d'un personnage déguisé, communément appelé le père Noël, que les enfants apprécient. Cette manifestation riche en couleurs a été une superbe fête remplie de sourires et de joie. Pour donner un éclat spécial à ce moment de divertissement initié à leur intention, les enfants ont fait montre de leurs différents talents de poète, de chanteur et de danseur sous l'œil admirateur de l'épouse du chef de l'Etat. Très heureux de la réussite de cet événement, le sous-préfet du dis-

trict de Mvouti, Dieudonné Mboumba, président de la commission locale d'organisation de la fête a salué dans son intervention, l'engagement de la première dame du Congo, et son implication pour la cause des enfants. Aussi, s'est-il réjoui de la présence de l'épouse du chef de l'Etat à leurs côtés.

Au seuil de cette année nouvelle 2016, le sous-préfet rêve que la paix, la stabilité politique, le bonheur, le succès, la prospérité, la santé et les promotions soient le partage de tous.

Dans son discours lu par la chargée de mission du président de la République, Véronique Gnékoumou, la directrice de cabinet de l'épouse du chef de l'Etat, Blandine Loumandé a souligné l'engagement de Mme Antoinette Sassou N'Guesso, « au service de noble cause, de l'épanouissement de l'éducation, et de l'encadrement des enfants du Congo ». « Cet engagement vous a déjà valu la reconnaissance de la nation tout entière et de la communauté internationale. De par vos œuvres de bienfaisance et votre naturelle empathie, vous n'avez jamais cessé de nous montrer le droit chemin, celui de la solidarité, de l'amour, du partage désintéressé, de l'humilité, de



Les enfants joyeux exhibant des pas de danse

sincérité qui sont les qualités des personnalités de notre temps. En choisissant d'être au milieu des enfants de Mvouti, vous confirmez une fois de plus toutes ces valeurs qui vous sont reconnues », a-t-elle déclaré.

Pour exprimer leur gratitude envers l'épouse du chef de l'Etat, les autorités de ce district lui ont offert en retour de divers produits vivriers composés essentiellement de banane, manioc, mouton

etc.

« La fête a été remarquable car les jouets ont envahi tout le district. Cette bonne action de Mme Antoinette Sassou N'Guesso vient soulager tant soit peu les parents démunis qui, en période de fêtes, ne peuvent offrir des présents à leurs enfants », nous a confié Dorcas, la maman d'une fillette de cinq ans.

La mobilisation a été effective grâce à l'implication du ministre

Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, natif du district de Mvouti qui, un mois avant, s'est entretenu à plusieurs reprises avec les habitants, cadres et amis de ce district. La cérémonie a été rehaussée également de la présence du ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso et d'autres autorités du pays.

Yvette Reine Nzaba

NÉCROLOGIE

Ntsayouolo Siméon, agent des Dépêches de Brazzaville, et famille annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur fille et petite-fille, la nommée Ntsayouolo Germany, survenu à Brazzaville le 24 décembre 2015 à l'hôpital de Talangai des suites d'une longue maladie.

La veillée mortuaire se tient au n°4 de la rue 5 Février à Mikalou. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



IN MEMORIAM

24 décembre 2013 - 24 décembre 2015

Voici 2 ans, jour pour jour, que notre père Dieudonné Maixent Christophe a été rappelé à Dieu.

La veuve Loemba née Moundzalo Germaine Josiane, les enfants Loemba et toute la famille demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Papa, merci pour le précieux héritage d'amour.

Ton souvenir sera éternellement dans nos esprits.



28 décembre 1990-28 décembre 2015, cela fait déjà 25 ans que mourrait M. Alphonse Batola.

À l'occasion de la commémoration du 25^e anniversaire de sa disparition, la veuve Biabakou Pierrette et les enfants Batola prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

CHU DE BRAZZAVILLE

Bernard Ovoulaka attire l'attention du personnel soignant

Suite aux mauvais comportements souvent observés dans les différents services du Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville, le directeur général de cet établissement sanitaire, Bernard Ovoulaka, a demandé aux agents, notamment au personnel soignant d'améliorer leurs attitudes à l'orée de la nouvelle année

Le directeur général du CHU a fait cette invite sous forme de mise en garde, le 25 décembre au cours de la cérémonie de remise de jouets, couplée avec un repas avec les enfants malades admis dans les différents services de pédiatrie. « Je demande aux agents du CHU de changer de comportements parce qu'il n'y a pas de raison que, quand un malade arrive, il soit négligé. Il y a des situations où, lorsqu'un malade arrive, il passe 30 minutes sans être reçu par un médecin ou par une infirmière. Lorsqu'on appelle une infirmière pour retirer une perfusion achevée, il faut au moins 40 minutes pour qu'elle arrive, pendant ce temps-là, le patient est mourant », a critiqué Bernard Ovoulaka.

La tradition du 25 décembre respectée

S'agissant de la fête de Noël, la direction générale du CHU n'est pas restée indifférente



Bernard Ovoulaka mettant en garde le personnel soignant

envers les 200 enfants malades. Elle leur a, en effet, remis des jouets et a partagé avec eux un repas. Une occasion pour Bernard Ovoulaka et son équipe de souhaiter joyeux Noël et prompt guérison aux malades. « J'ai voulu simplement perpétuer ce qui est devenu une tradition dans cet hôpital. Nous sommes aujourd'hui le 25 décembre, nous sommes en train de fêter la nativité, pour moi, il

était tout à fait normal de fêter avec les enfants malades. Comme vous le savez, les enfants qui sont à l'hôpital n'ont rien sur eux, il était donc normal que nous puissions acheter quelques jouets à leur distribuer et partager un repas avec eux », a conclu le directeur général, souhaitant que chaque enfant malade puisse passer la fête de Nouvel An chez lui, en compagnie de ses parents.

Parfait Wilfried Douniama

Cartes VISA BGFIBank Congo

Votre VISA pour le monde

Disponible dans tout le réseau BGFIBank Congo.

Ce service vous donne accès à des avantages exclusifs dont un confort de retraits et de paiements partout dans le monde et sur internet.



Carte Visa Platinum



Carte Visa Classique



Carte Visa Gold

AG Partners

Offres soumises à conditions.



Ecoute - Qualité - Client
Tél. : +242 81 88
Email. : eqccongo@bgfi.com

www.bgfi.com



BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir

MALI

L'armée française tue une dizaine de terroristes

Les forces françaises de Barkhane affirment avoir tué deux terroristes lors d'une série d'opérations dans le nord du Mali et le nord du Niger, entre fin octobre et début décembre, selon l'état-major des Armées françaises.

Au cours de cette série d'opérations baptisée Vignemale, « deux terroristes ont été mis hors de combat, au cours d'un accrochage et plusieurs individus ont été appréhendés par les autorités locales », c'est-à-dire maliennes et nigériennes, a-t-on précisé de même source. L'identité des deux « terroristes » n'a pas été divulguée.

« Une vingtaine de caches ont été découvertes, et six pick-up ont été interceptés » a précisé l'état-major, qui a ajouté que ces opérations ont mobilisé un total de 1 000 soldats français, dans l'Adrar des Ifoghas, dans le nord du Mali. Ces opérations se sont notamment concentrées sur une « passe désert », un carrefour emprunté par les jihadistes, a précisé cette source. Mais on sait aussi qu'au cours d'une opération menée dans la région de Ménaka, dans l'Est du Mali, à proximité de la frontière avec le Niger, des soldats des forces armées françaises ont tué, dans la nuit du 19 au 20 décembre, « une dizaine de terroristes ».

Le ministère français de la Défense a confirmé que des militaires français ont tué, dans la nuit du 19 au 20 décembre, « une dizaine de terroristes » au Mali, précisant que cette action a été menée dans la région de Ménaka, dans l'Est de ce pays d'Afrique du Nord, à proximité de la frontière avec le Niger, et entre dans le cadre de l'opération Barkhane visant à lutter contre le terrorisme dans le Sahel.

Cette action visait des membres de l'organisation djihadiste Al-Mourabitoune, de l'Algérien Mokhtar Belmokhtar, récemment ralliée à Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI). Belmokhtar est accusé d'être à l'origine de l'attaque de l'hôtel Radisson Blu, à Bamako, la capitale du Mali, au cours de laquelle plus de vingt personnes ont perdu la vie, le 20 novembre dernier. Le ministère français de la Défense assure qu'« au terme de combats violents qui ont duré près de quatre heures, deux pick-ups et une dizaine de motos ont été saisis. Une dizaine de terroristes ont été neutralisés. Une quantité importante d'armements et d'explosifs a été récupérée », lors de l'opération du week-end dernier.

Noël Ndong

VATICAN

Le pape François dénonce un terrorisme qui n'épargne pas même le patrimoine des peuples

La messe de Noël a été l'occasion pour le chef de l'Eglise catholique de réaffirmer le besoin de paix partout dans le monde.

A presque deux mois du troisième anniversaire de son pontificat, le pape François a réussi à camper une image de défenseur des plus faibles. Ses thèmes de prédilection sont désormais connus : les pauvres, les immigrés, ceux qui vivent dans la précarité à cause des saccages de l'environnement, les enfants et les personnes âgées... Ces thèmes sont revenus dans son homélie de Noël jeudi dans la nuit, au Vatican. Il les a déroulés dans un plaidoyer ayant la forme d'un message politique fort invitant les catholiques à avoir avant tout « le sens de la justice » dans « la sobriété, c'est-à-dire la simplicité ».

« Dans un monde qui est trop souvent dur avec le pécheur et mou avec le péché, il faut cultiver un fort sens de la justice. Dans une société souvent éprise de consommation et de plaisir, d'abondance et de luxe, d'apparence et de narcissisme, Dieu nous appelle à un comportement sobre », a dit le Souverain pontife. Cette partie du discours, tournée « en intérieur » vers les catholiques, n'est toutefois pas l'essentiel de ce qu'ont retenu les commentateurs politiques dès le lendemain. Car, l'ho-

mélie du pape avait une substance surtout de portée (politique) internationale, ne serait-ce que par son regret, encore une fois, de voir de nombreux chrétiens persécutés dans le monde « à cause de leur foi ».

Il a passé en revue les situations de souffrance dans le monde, appelant la communauté internationale à apporter son aide partout où cela était nécessaire. Et, le jour même de Noël, il s'est dressé contre « les atroces actions terroristes sous les cieux d'Egypte, à Beyrouth, Paris, Bamako et Tunis », dénonçant un terrorisme djihadiste qui « n'épargne pas le patrimoine historique et culturel de peuples entiers ». Il a dénoncé les conflits persistants dans des pays comme l'Irak, le Yémen, la RD Congo, le Burundi ou le Sud-Soudan.

Le chef de l'Eglise catholique a encouragé à l'ouverture ou à la confirmation des processus de dialogue en Syrie et en Lybie : « *Que l'entente intervenue au sein des Nations unies parvienne le plus tôt possible à faire taire le vacarme des armes en Syrie. Il est aussi urgent que l'accord sur la Libye obtienne le soutien de tous* ». Mais il a également tenté de ranimer le processus de paix au Moyen-Orient en demandant aux Palestiniens et aux Israéliens de reprendre « un dialogue direct » car leur conflit, déjà ancien, a « de

graves répercussions » dans toute la sous-région.

Sur les migrants devenus son thème de prédilection aussi avec des gestes symboliques très forts (il a reçu une délégation d'Erythréens au Vatican ; est allé jeter une gerbe de fleurs en mer de Sicile, « le tombeau des désespérés » ; s'est vu remettre une croix de pasteur confectionnée à partir des bateaux de naufragés etc...), le pape a appelé les nations occidentales à ne pas se fermer devant le drame de ceux qui fuient leurs terres à la recherche de meilleures conditions de vie ou de plus de sécurité « *pour eux et pour leurs familles* ».

« Que soient récompensés avec d'abondantes bénédictions tous ceux qui, simples personnes et États, s'emploient avec générosité à secourir et à accueillir les nombreux migrants et réfugiés, les aidant à construire un avenir digne pour eux et pour leurs proches et à s'intégrer à l'intérieur des sociétés qui les reçoivent », a-t-il lancé. « *Là où naît Dieu, fleurit la miséricorde. Elle est le don le plus précieux que Dieu nous fait, particulièrement en cette année jubilaire, durant laquelle nous sommes appelés à découvrir la tendresse que Notre Père céleste a envers chacun de nous* », a-t-il conclu.

Lucien Mpama

MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE (PFDE)

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL NO.: 007/MEFDD-CAB/PFDE/AON/F/2015

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour contribuer au financement du Projet « Forêt et Diversification Economique (PFDE) et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture du mobilier de bureau pour les services décentralisés du Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable.

2. L'Unité de Coordination du Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des équipements mobiliers de bureaux regroupés en deux lots :

Lot 1 : Fourniture du mobilier de bureau à quatre (04) Directions Départementales de l'Economie Forestière (Sangha, Cuvette, Cuvette Ouest, Likouala) et à deux (02) Brigades Forestières (Epena et Odziba) du Nord Congo.

Lot 2 : Fourniture du mobilier de bureau à trois (03) Directions Départementales de l'Economie Forestière (Pointe-Noire, Niari, Lékoumou) et à deux Brigades Forestières (Madingou-Kayes et de Lesara) du Sud Congo.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AON) tel que défini dans les « Directives : passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits de l'IDA » édition 2011, et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du PFDE, sise Quartier OCH, case J-142/V MOUNGALI III-SOPROGI, Brazzaville B.P : 14564, Courriel : pfd-congo2011@yahoo.com

Le Dossier d'appel d'offres peut être consulté pendant les heures ouvrables de 8 heures à 16 heures de Brazzaville à l'adresse ci-dessus mentionnée.

5. Les exigences en matière de qualifications sont : i) capacité technique et expérience pertinente ii) capacité à assurer le service après-vente. Aucune marge de préférence applicable à certaines fournitures fabriquées localement ne sera octroyée aux soumissionnaires. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

6. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en Français à l'adresse mentionnée ci-dessous contre versement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA. La méthode de paiement sera : versement en espèces contre reçu auprès du Projet « Forêts et Diversification Economique ». Le document d'Appel d'offres sera adressé par courrier express ou par voie électronique à tout soumissionnaire qui en exprime la demande et les frais d'expédition sont à sa charge.

7. Les offres toutes taxes comprises devront être soumises à l'adresse du PFDE ci-dessous au plus tard le 18 Janvier 2016 à 14 heures, heure locale de Brazzaville. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne ou à distance à l'adresse du PFDE mentionnée ci-dessous le 18 Janvier 2016 à 14 heures 30 minutes. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre, pour un montant de 700.000 FCFA par lot.

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE)
Quartier OCH, case J-142/V MOUNGALI III-SOPROGI, Brazzaville
République du Congo.

Le Coordonnateur du PFDE
Jacques OSSISSOU



EN PANNE DE CREDIT ?
LA SOLUTION A TOUT MOMENT

Recharge et gagne **100%**
de bonus avec **airtel money**

Compose ***128*2#**



Ocean Agency

LE RESEAU DES SMARTPHONES

LIBYE

Un post sur Facebook fait échouer une mission américaine

Sur demande d'une milice locale, des hommes des forces spéciales américaines ont été refoulés d'une base aérienne libyenne après la publication de leurs photos sur la page Facebook de l'armée de l'air libyenne

Un groupe de soldats américains, identifiés comme des membres des forces spéciales des Etats-Unis, est arrivé en Libye en mi-décembre afin d'effectuer une mission de formation. Mais les photos postées sur Facebook, qui montrent un petit groupe d'hommes armés en tenue civile, ont révélé à l'armée de l'air libyenne la présence de ces combattants et ont soulevé la question de la légalité de leur mission.

Un responsable du département américain de la Défense a confirmé que la photo représentait bien « des militaires américains » et a indiqué que les militaires étaient venus en Libye « avec l'accord de responsables libyens » afin de « développer les relations et d'améliorer les communications avec leurs homologues de l'armée nationale libyenne ». Mais à peine arrivés sur la base, des membres d'une milice locale ont demandé leur départ, n'ayant pas d'autorisation de présence sur la base. « Pour éviter un conflit » les militaires américains « sont repartis sans incidents », a ajouté le responsable, cité par NBC News. Celui-ci aurait également indiqué que « ce n'était pas la première fois » que des militaires américains menaient ce genre de visite en Libye, sans vouloir donner plus de détails.

Noël Ndong

ÉLECTIONS EN RCA

La Procureure de la CPI met en garde les fauteurs de troubles

Le 30 décembre, les Centrafricains se rendent aux urnes pour élire leur nouveau président. Le risque de violences le jour J n'est pas à écarter, La procureure de la Cour pénale internationale (CPI), Fatou Bensouda, a averti mercredi que: « quiconque commettrait des atrocités serait amené à rendre des comptes ».

Le 13 décembre dernier, la tenue du référendum avait été perturbée par des groupes proches du chef de guerre, Nourredine Adam, et de l'ex-président centrafricain, François Bozizé. Une vingtaine de personnes tuées et plusieurs autres blessées, à l'issue des affrontements à Bangui et dans certaines localités du nord du pays. La Procureure de la CPI, Fatou Bensouda, a averti que son Bureau enregistrerait tous les cas de violences et que quiconque commettrait des atrocités serait amené à rendre des comptes en justice.

En effet, dans une déclaration, Fatou Bensouda a admis que le référendum constitutionnel avait suscité une forte participation, malgré une situation sécuritaire encore volatile. Cependant, elle se dit préoccupée des informations faisant état de cas de violences et de menaces perpétrées dans le but d'intimider et d'empêcher des citoyens de voter. De tels actes, a-t-elle noté, pourraient mener à des crimes entrant dans le champ de compétence de la CPI. « Je veux être



La procureure de la CPI, Fatou Bensouda

très claire : mon Bureau continuera de suivre de près les événements en RCA au cours de la période à venir et de prendre note de tout acte de violence ou de toute incitation à la violence. Les individus qui commettraient ou inciteraient à commettre des atrocités seront tenus de rendre des comptes, soit devant les autorités nationales compétentes en RCA, soit devant la CPI », a-t-elle précisé.

Rappelons qu'en septembre 2014, à la suite d'une saisine par les autorités de la RCA, la procureure avait annoncé l'ouverture d'une seconde enquête sur des crimes commis dans le pays. « Cette

enquête se poursuit ; mon Bureau continue de recueillir des éléments à charge en vue de requérir dès que possible des mandats d'arrêt à l'encontre de personnes responsables de graves crimes commis depuis le 1er août 2012, sans limite dans le temps », a martelé Fatou Bensouda. Alors ces élections de dimanche, « des éléments à charge à l'encontre de toute personne qui se livrerait ou inciterait à se livrer à des actes de violence massifs avant, pendant et après les élections se poursuit », a-t-elle conclu.

Fiacre Kombo

SOIREE CAMEROUNAISE BRAZZA-KIN-PONTON
Avec DANY DANILO EXTRAIT DU FUTUR ALBUM *Règlement Interieur*
 Interprétatoin des anciennes gloires de la Musique Camerounaise - Congolaise - RDC
 Date : **19 et 31 Décembre 2015**
 Lieu : Karaoke Les Diplomates (Centreville)
 avec la participation de tous les artistes Kamer au CONGO et pas mal d'Artiste Congolais et de la RDC Rumba, Zouk, Makossa, Humour, Comédie, Afro-beat & Reveillon
CONCERT LIFE
 PAF : 5.000 FCFA X 2
 2 Consommations
 Infoline : 05.560.75.58 / 01.134.14.74
 LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE **Vigne de Brazza** Toile Méditerranée du Marché Total

FIESTA SUPER ETOILE Présente
Djason PHILOSOPHE & SWIPER NKOLO MBOKA
 The Winner, O vencedor, el caliente
EN CONCERT
 MULTI COLOR CE SAMEDI 02 JANVIER 2016 A 19H00
 AU KARAOKE BAR LES DIPLOMATES
 ENTREE 5 000F CONSO

Assurances et Réassurances du Congo
 Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins
 Assurances Incendie, Assurances Transport, Assurances Multirisques Habitation, Assurances Glaces Transport, Assurances Responsabilité Civile, Assurances Santé, Assurance Combustion, Assurance Vieillesse, Assurances Voyage, Assurances Entreprise, etc...
 Soyez rassurés avec vos Assurances!!
 Agence KIV - Avenue Léopold Cabrol - Tél : +243 22 36 12 88 / 32 36 13 36
 Agence PNB - 129, Avenue Tazenda N'Zabanda - Tél : +243 22 281 4043 / 44 13 88
 Email : agence.kiv@congo-assurances.com - www.congo-assurances.com

PUBLICATION

« Pour une nouvelle gouvernance du Congo Brazzaville » de Julien Makaya présenté au public

La cérémonie de présentation et de dédicace de cet ouvrage de 123 pages a eu lieu au centre d'information des Nations unies. Dans celui-ci, l'auteur aborde des questions sociopolitiques qui minent le bon fonctionnement de la société congolaise notamment, la gouvernance de la République, la montée des antivaleurs, le tribalisme, les préjugés et l'impunité.

Paru chez l'harmattan Congo en 2015, ce premier ouvrage de Julien Makaya compte huit chapitres, il est préfacé par Luc Adamo Mateta, le Haut-commissaire à l'Instruction civique et à l'éducation morale. L'ouvrage « Pour une nouvelle gouvernance du Congo Brazzaville » est une contribution patriotique à la gouvernance de la République. C'est ce devoir patriotique qui a emmené l'auteur à faire les constats et les propositions à ceux qui gouvernent et à ceux qui sont appelés à gouverner. « Dans les propositions que nous faisons, nous leur permettant de puiser quelques idées pour que le pays aille de l'avant. Nous aurions accompli notre devoir patriotique ».

Depuis son jeune âge, l'auteur a toujours été préoccupé par des questions liées à la gouvernance de son pays, il s'inquiète du fait que le Congo est confronté à une profonde crise des valeurs morales et sociales. Cette crise, dit-il, est sans doute à l'origine de la corruption qui touche les différentes couches de la société et de l'amplification des antivaleurs. A cela s'ajoute l'absence de perspectives de diversification de l'économie nationale, la mauvaise qualité de l'offre de soins de santé, la déliquescence du système éducatif, la dépendance alimentaire, etc. Face à cette réalité, la convocation d'une nouvelle gouvernance devient une exigence

patriotique. Par ailleurs, l'auteur a donné raison aux pères de l'indépendance qui d'après lui ont revendiqué l'indépendance du pays car, ces derniers voulaient l'égalité des droits entre les noirs et les blancs parce que, « Pour le colon ce n'était pas pour le développement de l'homme noir, il n'avait pas construit la République et n'a fait que conquérir nos terres et prendre nos richesses qu'il acheminait sur le chemin de fer. Ce qui est bizarre c'est que, l'histoire coloniale n'est pas du tout enseignée dans nos écoles. Tant que les lions n'auront pas leur propre biographe, l'histoire de la chasse se terminera toujours à la gloire du chasseur ».

Pour lui, l'hymne national devrait être la communion de la mémoire historique de ce que les ancêtres ont connu pendant le siècle de l'esclavage noir durant la période coloniale, l'auteur a ensuite fait une analyse comparée du contenu du texte des trois glorieuses et de *La congolaise*. Le texte des trois glorieuses est beaucoup plus proche de ce qu'on appelle la conservation de la mémoire historique à travers le texte de l'hymne que la congolaise qui pour lui est un poème. « Lorsque nous chantons l'hymne national il faudrait que les Congolais se souviennent de l'histoire. L'hymne national ne doit pas être récité, chaque parole de-

vrait être enseignée. Si on y prend pas garde demain on aura tendance à l'oublier. Un peuple qui n'a pas de mémoire historique avance aveuglement ».

L'auteur estime que « la résistance aux colons soit inscrite dans les annales de l'histoire. Autant on dit qu'on a construit les routes et les hôpitaux, les écoles pour civiliser les nègres, autant on doit dire qu'il ya eu des compatriotes qui ont résisté à la pénétration coloniale. Il faut le dire à nos enfants ». De même, la neutralité dans la sélection des élites doit exister « Il faut inscrire l'enseignement pour lutter contre le tribalisme depuis le bas âge, que celui qui est du nord ne considère pas le sud comme un autre pays ».

Julien Makaya a souligné aussi le problème d'injustice nationale, il est selon lui inconcevable que les départements du pays n'aient pas le même rythme de développement, certains sont électrifiés 24 heures sur 24, d'autres par contre ne le sont pas, ceci crée une incidence psychologique dans les relations entre les congolais. « Evitons cette injustice, il faudrait que cela change », insiste l'auteur.

Julien Makaya est un expert en psychopathologie du sida et en management des projets. Il a travaillé avec plusieurs organisations nationales et internationales en qualité de consultant. Depuis 2012, il préside pour le Congo le Comité de coordination nationale des projets financés par les Fonds mondiaux de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

Rosalie Bindika

MUSIQUE

L'album «Boboto» de Ballou Canta disponible sur le marché

Cofondateur de Télé Music le premier orchestre des travailleurs de l'ex-Office national des postes et télécommunication (ONPT), Ballou Canta réside en France depuis trente ans. Et pourtant sa passion pour la musique ne s'est jamais arrêtée. Après avoir travaillé récemment avec Ray Lema sur l'album Nzimbu, Ballou Canta vient de mettre sur le marché du disque son nouvel album « Boboto ».

Absent depuis un long moment sur la scène musicale congolaise Ballou Canta a pendant ces années exploré d'autres contrées, d'autres continents tout en essayant de collaborer, d'échanger, de partager avec d'autres musiciens. « Durant toute cette période de «silence» envers mon pays j'ai continué à travailler. On retrouvera souvent mon nom associé dans beaucoup d'albums notamment ceux de Ray Lema, Papa Wemba, Koffi

Olomide, Félix wazekwa, Abéti Masikini, Ismael lo, Oliver Ngoma ».

Boboto (qui signifie en lingala l'art de vivre ensemble dans l'harmonie, la joie, la paix) est le neuvième album de Ballou Canta. Un album qui lui correspond car il repousse les frontières de la rumba. Avec Boboto l'artiste congolais a mis un pont entre le Congo et les caraïbes en passant par les îles du cap vert.

« J'ai baigné dans ce genre d'ambiance, la recherche de la paix, du compromis au moindre conflit. Ce genre de valeurs se perd surtout dans mon pays où les sages ont souvent été écartés au moment de grandes décisions qui ont engagé la nation. Par les temps qui courent j'ai pensé simplement le rappeler par la chanson », a-t-il précisé.

Au travers de cet opus, Ballou Can-

ta ramène l'afro-zouk à la sauce de la rumba congolaise avec le titre «Madinina», du zouk love antillais (Djen Diallo), du Soukouss (Ya Lile), du Folk Jazzy (Zonga), la morna ou la musique brésilienne (Zololo et Soki), de la rumba pure (Ngando), le m'tchatche (rythme traditionnel vili), du folklore modernisé (Tamar), de la salsa et bien d'autres sonorités fusionnelles. Ce sont des textes en français, en lingala et en vili.

Ballou Canta qui vient de séjourner sur l'île de la réunion avec son autre formation musicale, «le bal de l'Afrique enchantée», y a fait des rencontres intéressantes avec des musiciens locaux et de mayotte avec qui il compte développer un concept qui fusionnerait les musiques des îles et celles de l'Afrique. «Soki» un des titres de l'album Boboto figure sur la compilation Sacem de cette année.

Hermione Désirée Ngoma

CHRONIQUE

Message de Paix pour notre monde !

C'est résolument le vœu profond d'une grande frange de la population mondiale mais sur 7 milliards d'habitants que compte notre planète, il n'y a pas consensus en particulier sur la gestion de ses affaires, c'est pourquoi nous encensons à réciter ensemble cette prière et donner de l'amplitude à cette « Journée mondiale de la Paix » voulue par le pape Paul VI et donc l'église catholique et que nous sommes supposés commémorer chaque année le 1er janvier depuis 1968.

Cette journée donne lieu à un message qui trace la ligne diplomatique du Saint-Siège pour chaque année qui commence, en mettant en exergue les questions environnementales et sociales, car comment évoquer le développement et la paix, sans faire référence aux implications éthiques de l'usage des biens de la terre ? Rappelant en 2005 que « Dieu a destiné la terre et tout ce qu'elle contient à l'usage de tous les hommes et de tous les peuples, en sorte que les biens créés doivent être mis en abondance à la disposition de tous, de façon équitable, sous la conduite de la justice, dont la charité est la compagne ».

Il est fondamental de nous en souvenir sans cesse bien entendu mais encore plus lorsque nous abordons une nouvelle année, qui doit susciter encore plus de vocations de fraternité et dépasser l'élan de solidarité manifesté par exemple en 1964 par le fondateur de la lutte contre la lèpre et la pauvreté, Raoul Follereau. Ce dernier, en écrivant une lettre au Secrétaire Général de l'ONU lui demandait « que toutes les nations présentes à l'ONU décident que chaque année, à l'occasion d'une Journée mondiale de la Paix, prélèveraient sur leur budget respectif ce que leur coûte un jour d'armement, et le mettraient en commun pour lutter contre les famines, les taudis et les grandes endémies qui déciment l'humanité (...) ».

Le 1er janvier 2016 nous célébrerons la 49ème Journée mondiale de la Paix avec pour thème choisi par le Pape François «Gagne sur l'indifférence et remporte la paix», tout un programme !

N'est-ce pas justement cette indifférence qui crée les plaies de notre temps ou encore constitue une des causes principales d'absence de paix réelle dans le monde ? Il faut se l'admettre l'indifférence liée aujourd'hui à plusieurs formes d'individualisme a produit isolement, ignorance, égoïsme et, donc, désengagement et cette indifférence ne peut être gagnée que si nous faisons face ensemble à ce défi.

La paix devient ainsi un défi qui doit être remporté et non sans effort, sans créativité ni confrontation. Le but de ce thème est de sensibiliser et former au sens de responsabilité à propos des dilemmes profonds qui ont affecté la famille humaine, à l'instar du fondamentalisme religieux et sa cohorte de dommages collatéraux, massacres et autres persécutions à cause de la foi et de l'ethnie, déni de la liberté et des droits de peuples entiers, l'exploitation et l'esclavage de personnes etc...

Nous devons revenir à nos aspirations idéales en espérant la maturation d'une culture de la légalité et l'éducation au dialogue et à la coopération qui devraient être des formes de réaction constructive. La paix est possible à condition que le droit de chaque être humain soit reconnu, respecté, connu, et compris selon liberté et justice.

Nous souhaitons que ce Message de 2016 se traduise réellement en sa vocation c'est-à-dire, un instrument, un point de départ pour tous les hommes de bonne volonté en particulier les enseignants, les culturels et les communicateurs afin qu'ils s'imprègnent de cette mission et agissent selon leurs propres possibilités et aspirations pour construire ensemble un monde davantage responsable et miséricordieux, et donc davantage libre et juste.

Ferréol Constant Patrick GASSACKYS



TNT Africa a apporté la Télévision Numérique Terrestre depuis début 2015 pour le plus grand bonheur et plaisir des populations de Pointe-Noire.



C'est plus de 7 CHAÎNES CONGOLAISES GRATUITES !



TNT AFRICA C'EST :

- Plus de 70 chaînes nationales et internationales
- Une image numérique
- Un son stéréo
- Une technologie sans parabole
(Adaptable sur votre antenne râteau)

Contactez-nous

Service Client TNT : 06 410 08 68
01 410 08 68
☎ 888

10 000 FCFA

Les bouquets TNT AFRICA vous sont proposés par Digital Networks Africa



RÉTROSPECTIVE 2015

Les événements à fort impact sur l'Afrique

La Banque mondiale (BM) a identifié une douzaine de faits et défis majeurs dont certains ont eu une implication directe sur la région. D'emblée, l'institution de Bretton Woods a reconnu plusieurs étapes franchies au cours de l'exercice qui s'achève.

2015 est une année de grande avancée dans la lutte contre l'extrême pauvreté, avec une baisse historique de la part de la population mondiale vivant dans l'extrême pauvreté. L'Afrique reste ainsi au cœur de la mobilisation mondiale car la majorité des 702 millions de personnes vivant sous le nouveau seuil international de pauvreté fixé à 1,90 dollar américain par jour (estimations récentes) vit en Afrique subsaharienne et en Asie du sud. Si la BM a mis en exergue ce pas de géant qui a permis de quitter le taux d'extrême pauvreté à deux chiffres (9,6% en 2015; 37,1% en 1990), par contre elle n'a pas minimisé l'ampleur de la tâche restante pour y mettre fin d'ici à

2030. Comme deuxième fait majeur, il y a l'accord négocié pour juguler le changement climatique. Au total, 195 nations y ont apposé leurs signatures. L'accord a confirmé le rôle significatif des incitations pour réduire les émissions, y compris la tarification carbone. Près de 40 pays et 23 villes ont déjà fixé un prix carbone. Autre fait majeur, l'identification des stratégies pour venir en aide aux 20 millions de réfugiés dont plus de la moitié vivant en Syrie, en Afghanistan et en Somalie. Une synergie regroupe actuellement la BM et plusieurs autres institutions internationales pour intervenir dans cette crise grandissante des réfugiés au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

Si l'établissement des cibles concrètes pour réaliser les objectifs de développement durable (ODD) d'ici à 2030 (fin de l'extrême pauvreté, lutte contre les inégalités, règlement du problème, etc.) se présente comme le quatrième fait majeur, il faut s'intéresser également à un autre fait. Il s'agit de la réflexion sur les niveaux d'Aide publique au développement.

Tout le sens du défi est d'arriver à multiplier par mille les milliards de dollar d'investissements alloués au développement dans les pays à faible revenu.

Le sixième fait concerne l'effondrement des prix des matières premières, depuis quatre ans, dans les secteurs des métaux et de l'agriculture. Parmi les causes, il y a la hausse de l'offre, les récoltes record, l'atonie de la demande et l'appréciation de la devise américaine. Il faut désormais

réfléchir sur une nouvelle norme pour les exportateurs d'Afrique et d'autres régions.

Malgré une fin d'année difficile pour la région frappée par Ebola, le fait retenu se rapporte au renforcement des systèmes de santé des pays jadis affectés et à l'effort des gouvernants et acteurs de terrain pour contenir le risque de hausse de la mortalité après la fin officielle de l'épidémie. Néanmoins, relève le rapport, le monde a connu une baisse record de la mortalité maternelle et infantile entre 1990 et 2015.

Le recul est estimé entre 44 à 53%. En effet, il y a eu les interventions pour obtenir des résultats dans la lutte contre les principales maladies infectieuses.

Entre-temps, le rapport voit l'explosion de la croissance mondiale comme le neuvième fait majeur d'autant plus que l'Afrique et l'Asie y jouent un rôle important.

En effet, plus de la moitié de la population en âge de travailler dans le monde d'ici à 2050 habitera en Afrique subsaharienne.

Le dixième fait majeur tient de l'amélioration du sort des 40% des populations les plus pauvres.

En matière de climat des affaires et des investissements, il faut mettre en exergue les efforts pour une Afrique plus compétitive. En effet, plusieurs réformes ont touché des secteurs névralgiques comme la création d'entreprise.

Enfin, il y a la femme. Celle-ci continue à subir différentes formes d'entraves juridiques à son épanouissement.

En effet, le rapport évoque la difficulté pour elle de gagner autant d'argent que l'homme. Sur 155 économies, 173 ont au moins une loi restreignant les opportunités économiques des femmes.

Laurent Essolomwa

SOUS-ENTREPRISE

L'Onem et les services privés de placement regardent dans la même direction

Le compromis entre l'Onem et ces services découle des travaux de l'atelier d'information et de vulgarisation des deux arrêtés ministériels fixant les conditions d'ouverture, d'agrément et de fonctionnement des services privés de placement et portant modalités d'application des dispositions du code de travail en matière de la sous-entreprise.

Pendant les deux jours des travaux tenus du 17 au 18 dans la salle de la Conférence épiscopale nationale du Congo, les participants ont suivi près d'une dizaine d'exposés qui ont constitué les substances des travaux en groupe. Le premier groupe a porté sur les mesures d'application des deux arrêtés ayant fait l'objet d'information et de sensibilisation ainsi que les mécanismes de renforcement de la collaboration entre l'Office national de l'emploi (Onem) et les services privés de placement (SPP). Le second a porté sur les statistiques et le nouveau formulaire de demande d'ouverture d'un SPP approuvé par l'Onem.

Émettre sur la même longueur d'onde

Cet atelier, qui est l'obligation d'information et de vulgarisation de deux arrêtés, s'était également assigné cinq objectifs. Il s'est agi de rappeler les bases conventionnelles qui régissent l'emploi au niveau supranational et mondial, d'instruire les SPP de leurs droits et obligations vis-à-vis de l'Onem, d'expliquer l'importance des rapports trimestriels et annuels à transmettre à l'Onem pour la production de ses statistiques, définir les mesures d'application des deux arrêtés ministériels sur les SPP et la sous-entreprise et de clarifier les concepts usités dans le secteur de l'emploi et de la sous-entreprise.

À la clôture de ces travaux, la secrétaire générale au Travail et à l'Emploi, représentante du



La secrétaire générale à l'Emploi, encadrée par la DG de l'Onem et le représentant des SPP à la clôture de l'atelier/Photo Adiac

vice-Premier ministre et ministre chargé de ce secteur, Mme Angélique Inzun, a souligné la détermination du gouvernement de répondre aux préoccupations des parties prenantes. Elle a, en effet, noté qu'une chose devra préoccuper tout le monde, c'est que l'emploi reste au centre du social qui a toujours été le filet directeur

de toutes les actions du chef de l'État, Joseph Kabila.

Tout en saluant la création d'une corporation des SPP, la secrétaire générale au Travail et à l'emploi a rappelé à ces services la noblesse et l'importance de leur métier pour les populations et le pays. « La population de la RDC attend énormément de vous pour lui procurer un emploi décent et lui garantir un avenir meilleur. C'est donc à vous de lui donner la substance et faire que vous deveniez des auxiliaires indispensables de l'État en matière de l'emploi », a-t-elle souligné.

Mme Angélique Inzun a, par ailleurs, appelé les SPP à faire leur travail avec dignité et altruisme. Le gout du lucre, a-t-elle appuyé, ne doit pas vous faire écarter de ce but plus que noble. Les lois ne sont pas là pour vous rendre la vie difficile mais au contraire pour vous faciliter la tâche et vous permettre de mériter la République. Un grand pari pour le gouvernement

Mme Angélique Inzun a noté que le gouvernement de la RDC a pris un grand pari, en autorisant le

fonctionnement des SPP, un secteur particulièrement sensible, « où la plupart des gouvernements ne veulent pas s'aventurer, au regard de nombreux problèmes qui s'y posent, notamment d'ordre éthique et où l'exploitation de l'homme par l'homme est monnaie courante ». C'est dans cette optique qu'elle a appelé les SPP à travailler pour la réussite, en se conformant à la loi. « Votre réussite sera la réussite du gouvernement. Ainsi, nous devenons un pays leader, le premier au monde en matière de gestion équitable des SPP », a-t-elle soutenu.

Mme Inzun a, par contre, conseillé aux SPP de ne pas devenir ce que certains appellent des esclavagistes des temps modernes pour leurs propres frères. Le code de bonne conduite que nous allons élaborer, a-t-elle dit, devra vous servir de guide. « Vous devez être conscients que vous manipulez la vie des hommes et à ce titre, il ne vous est pas permis de faire des aventures », a prévenu la secrétaire générale.

Lucien Dianzenza



La salle, lors de la clôture des travaux/Photo Adiac

ÉCONOMIE NATIONALE

Les indicateurs restent au vert

La RDC termine l'année 2015 avec un taux d'inflation record de 0,8%, soit le niveau le plus bas jamais réalisé depuis 1960. Ce sont les propos du Premier ministre et chef de gouvernement, Augustin Matata Ponyo, en marge de la présentation de la deuxième édition de la Revue congolaise de politique économique placée sur le thème «Croissance inclusive en RDC : enjeux et défis».

Pour la primature, cet indicateur reflète de manière évidente la stabilité des biens et services dans le pays. Justement, a-t-il martelé, c'est l'une des caractéristiques de l'inclusivité de la croissance.

L'inclusivité de la croissance congolaise peut s'évaluer par les nombreuses opportunités pour les plus pauvres et les plus démunis. En effet, ceux-ci sont les premiers bénéficiaires de la stabilité des prix des biens et services grâce à un taux d'inflation maîtrisé. Matata Ponyo a tenu ses propos devant un parterre d'invités de marque dont les professeurs d'université, les parlementaires et chefs des missions diplomatiques. Pour la primature, la publication de cette revue, en partenariat avec des scientifiques dont un

prix Nobel de l'économie 2015, permet de rassembler une documentation économique et sociale pour une meilleure planification des politiques économiques du gouvernement. L'idée est de faire des vérifications empiriques sur la base de modèles économiques pour mieux suivre l'action gouvernementale.

En passant, Matata Ponyo a mis en garde contre toute confusion qui pousse certains analystes à rechercher la croissance dans l'assiette du Congolais alors qu'elle est diffusée et se vérifie par des indicateurs, a-t-il fait remarqué. La croissance doit être recherchée dans les niveaux actuels de l'emploi, de l'éducation, de la santé et des infrastructures, autant de secteurs d'ailleurs en

pleine mutation en RDC.

Pour le premier des ministres, la croissance est indiscutablement de plus en plus inclusive, même si le chemin restant est encore très long au regard de la situation qui a prévalu ces quinze dernières années dans le pays. «Entre 1990 et 2001, les richesses congolaises se sont évaporées de près de 46% et pendant ce temps, les bouches à nourrir se sont accrues de 43%. La richesse n'était pas en mesure de rencontrer les préoccupations de la population».

Les efforts doivent se concentrer dans les secteurs porteurs de croissance pour obtenir davantage d'inclusivité. Il faut accélérer la mise en oeuvre des politiques inclusives mais cela passe par le maintien sur une longue durée d'une croissance forte qui accroît les effets de redistribution et d'inclusivité par l'accélération et l'approfondissement des politiques menées dans les secteurs précités.

Laurent Essolomwa

CONJONCTURE

Les cours mondiaux resteront bas sur une longue période

À en croire le Fonds monétaire international (FMI), les pays exportateurs de matières premières devront se montrer très prudents et s'adapter à cette conjoncture extérieure difficile. En RDC, on sait par exemple que le Sénat a revu l'affectation de certaines ressources extérieures du reste incertaines en les réaffectant dans des rubriques non contraignantes lors de l'examen du projet de budget 2016.

Comme pour la RDC, beaucoup de pays en développement ont aligné une croissance robuste mais ils ont vu ensuite leur vulnérabilité s'accroître avec la chute des cours mondiaux. «Ces pays doivent agir rapidement pour reconstituer leurs marges de manoeuvre». Il devient ainsi impérieux de s'adapter d'autant plus que l'on annonce une longue période de cours relativement bas. «Les facteurs dominants sont la chute des cours des matières premières qui a affaibli les soldes budgétaires et extérieurs, ainsi que l'érosion graduelle des marges de manoeuvre au fil des ans».

Ces dix-huit derniers mois, l'on a observé une aggravation des vulnérabi-

lités des pays à faible revenu. Comme le confie le FMI, 40% d'entre eux sont jugés actuellement très vulnérables à des chocs liés à la croissance. Il y a eu une nette dégradation si l'on prend en compte la situation antérieure marquée par des taux de vulnérabilité variant entre 25 et 30% selon le pays. Toutefois, poursuit le rapport, l'espoir vient des pays à faible revenu qui ont réussi à diversifier leurs exportations même si, pour certains d'entre eux, il a été observé également une accentuation de la vulnérabilité.

La chute des cours mondiaux reste à n'en point douter le choc le plus marquant pour les pays à faible revenu. Cette situation a eu des effets néfas-

tes pour les pays exportateurs de matières premières dont le pétrole. En effet, ceux-ci ont connu la plus forte régression. Les pays pétroliers ont subi de plein fouet le repli des prix des produits de base. «Les pays qui dépendent de leurs exportations de matières premières, notamment les exportateurs de pétrole, ont été durement touchés, tandis que ceux dont les exportations sont diversifiées ont bénéficié de la baisse des prix et continuent à afficher un bon rythme de croissance». Par ailleurs, en ce qui concerne la riposte, il faut une solution adaptée aux particularités de chaque pays.

Pour rappel, l'étude est intitulée «Macroeconomic Developments and prospects in low-income developing countries 2015». Son objectif est de passer en revue les événements récents et de présenter les perspectives à court terme de ce groupe de pays.

L.E.

EX-KATANGA

Échange d'expériences sur la sécurité alimentaire entre les Caritas

Les bureaux techniques de développement de Caritas de Lubumbashi, Kolwezi et Kongolo de l'ex-province du Katanga ont réfléchi dernièrement sur les programmes de sécurité alimentaire à Lubumbashi.

La réflexion axée sur le partage d'expériences entre les animateurs de ces trois Caritas était une occasion pour les participants de se rendre compte des acquis qu'ils ont en commun, des actions pertinentes menées dans certains programmes mais non encore appliquées chez soi. Ces trois délégations ont fait des présentations sur les différents programmes de sécurité alimentaire qu'elles exécutent : objectifs, résultats à atteindre,

activités réalisées, résultats atteints, difficultés rencontrées, perspectives d'avenir... Cet échange d'expérience a, par exemple, permis à Caritas Lubumbashi de s'imprégner de la caisse d'épargne et de crédit interne, structure déjà opérationnelle à Kongolo et Kolwezi qui a déjà pris de l'ampleur dans les deux Caritas mais qui n'est pas encore en activité à la Caritas Lubumbashi. Cette formation a prévu aussi des descentes sur le terrain

qui ont permis des échanges d'expériences fructueuses sur les activités réalisées par les partenaires communautaires accompagnés par la Caritas Lubumbashi. Une mise en commun des discussions en salle et sur le terrain a permis de se fixer sur la suite à donner à cette visite d'échange d'expériences. En effet, les participants ont souhaité que celle-ci donne lieu à d'autres activités.

Aline Nzuzi

DROITS DE L'HOMME

Augmentation des violations liées au processus électoral

Le BCNUDH vient de documenter dans son dernier rapport mensuel cinquante et un actes dont la majorité vise les membres des partis politiques.

Comme cela est devenu la règle, le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'Homme (BCNUDH) vient de publier sa note mensuelle concernant la gestion des droits humains en RDC en cette période de fin d'année. Un fait est à retenir, c'est que pour le seul mois de novembre 2015, l'organisme onusien a recensé 338 atteintes aux droits de l'Homme perpétrées par les agents de l'État, de l'armée et de la police. Ces trois catégories constituent à elles seules les 46% des actes décriés même si l'ONU se félicite de la condamnation d'une trentaine de leurs membres.

Il est vrai, comme le reconnaît ledit rapport, que la tendance est moins que l'an dernier, mais la particularité pour ce mois de novembre est que c'est la période

où sont enregistrés de nombreux cas de violations des droits de l'Homme liées au processus électoral. Au total, cinquante et un actes ont été recensés dont la majorité vise les membres des partis politiques. Ces derniers, à en croire l'ONU qui plus d'une fois a attiré l'attention des autorités congolaises sur cette situation, éprouveraient désormais du mal à se mouvoir sur l'espace politique fortement réduit à l'approche du scrutin de 2016.

Là-dessus, l'arrestation le 5 novembre de trois membres du parti de l'opposition Fonus à Kinshasa constituerait, pour l'ONU, un cas parmi tant d'autres qui attestent de l'effritement des valeurs démocratiques en RDC. Des arrestations que l'ONU considère, par ailleurs, comme « un moyen récurrent d'intimidation pour limiter les libertés d'expression et de réunion pacifique susceptibles d'affecter la crédibilité du processus électoral ».

Alain Diasso

KASAÏ-ORIENTAL

Un avion rate son atterrissage et cause la mort de 17 personnes

L'entreprise déplore les pertes en vie humaine et promet que les familles des victimes de ce drame seront accompagnées.

Alors que le ciel congolais tendait à retrouver sa quiétude après une série de crashes à répétition qu'il avait connue jusqu'à une période récente, voilà qu'il retrouve ses incertitudes. Le 24 décembre, un Airbus



Une foule de gens au lieu du crash

A310 de Serve Air Cargo a raté son atterrissage à l'aéroport de Bipemba à Mbuji-Mayi (Kasaï-Oriental) jusqu'à terminer sa course au delà des limites de la piste. D'après des sources aéroportuaires, un problème de freinage serait à l'origine de l'accident qui a occasionné la mort de sept personnes au sol. « Toutes les personnes tuées étaient dans leurs maisons dans les parages de l'aéroport », a souligné un agent de la Régie des voies aériennes.

L'appareil, à en croire des témoins, s'était posé au milieu de la piste. Ce qui l'aurait conduit à la sortie de la piste. « L'accident n'est pas causé par l'état défectueux de la piste de l'aéroport de Bipemba (...) On ne peut pas lier ça comme ça. Nous voulons avoir tous les éléments demain ou après-demain pour pouvoir, à l'issue de l'enquête, trouver les raisons exactes d'une sortie de piste », a expliqué Christian Bila Minlangu Zola, directeur des vols de Serve Air Cargo. Pour lui, il n'y a rien à reprocher aux pilotes qui sont très expérimentés encore moins à l'appareil qui était au point techniquement. « Il y a plus un problème de météo qui est externe à l'avion », a-t-il indiqué.

Toutefois, il a promis que les familles des victimes de ce drame seront indemnisées. L'aéroport de Bipemba avec sa piste défectueuse ne répondant pas aux standards internationaux fait partie du programme du gouvernement lancé dernièrement avec des partenaires étrangers pour la réhabilitation et la modernisation des aéroports des provinces. Notons que la compagnie Serve Air Cargo existe depuis 2002 et dessert toutes les destinations à l'intérieur de la RDC avec relativement de professionnalisme

A.D.

SONDAGE

Les Dépêches de Brazzaville toujours au top de la presse écrite kinoise

Pour la quatrième année consécutive, le journal se place à la tête de la presse écrite à Kinshasa dans un environnement totalement dominé par la télévision et les réseaux sociaux.

Le lectorat du journal *Les Dépêches de Brazzaville* estimé à 24% est essentiellement constitué des fonctionnaires de l'État, des étudiants et d'autres personnes sans fonction. Le sondage Les Points qui livre l'information ne manque pas de relever le professionnalisme qui caractérise le journal ainsi que la bonne sélection des informations nationales et internationales. Il insiste pourtant sur les attentes des lecteurs sur l'ajout des pages consacrées à l'actualité sur la RDC.

Quatrième dans la préférence des Kinois, la presse écrite a été



également marquée par les quotidiens Le Phare et AfricaNews qui partagent la deuxième marche en obtenant chacun 13%. Ces deux journaux ont bousculé les lignes politiques pendant l'année 2015. La liste se suit avec Congo Nouveau 11% ; L'Avenir 9% ; Le Soft

international et Forum des 8%. Dans l'ensemble, la presse écrite et le magazine restent au rez-dechaussée avec respectivement 11% et 3%.

Selon le sondeur, les médias préférés des Kinois reste la télé avec 83% contre 64% pour la radio.

Cependant, compte tenu de la non-électrification de plusieurs quartiers de la capitale et des conditions pratiques d'accessibilité à la télé, les réseaux sociaux ont pris l'avance sur les médias traditionnels. En effet, 69% des Kinois sont informés via les réseaux sociaux alors que la radio arrive à la deuxième place avec 55% grâce à la facilité d'y accéder contre 48% pour la télé. Notons que des 83% des Kinois préférant la télé, 38% suivent les stations branchées sur décodeur que celle émettant en claire.

Les radios les plus suivies à Kinshasa au regard de leurs programmes sont : Radio Okapi avec 21% des préférences des auditeurs ; RFI 19% ; Top Congo FM 12% ; Nostalgie FM 11% ; Rtga 10% ; Kin FM 7%. Les autres radios se partagent les 39% restant.

Les télévisions à Kinshasa sont dominées par Télé 50 qui s'accapare des trois programmes phares, notamment le JT (37%) ; les émissions politiques avec « ça fait débat » (29%) ; les magazines de presse avec « club 50 » (78%). La Radiotélévision nationale congolaise gagne également deux programmes, à savoir la matinale « Le panier » (14%) ; musique « Karibu variété » (28%) tandis qu'Antenne A gagne dans le sport : « Retransmission de la linafoot » (81%). Pour sa part, Molière TV passe championne dans deux programmes : faits de société « émission des pauvres » (89%). Direk TV gagne avec le JT en lingala facile et autres langues nationales (55%) et RTGA avec un programme, « Télé vidéo congolaise » (35%).

Jeannot Kayuba

Les personnalités marquantes de l'année 2015

La dernière livraison du sondage Les Points offre un palmarès des événements et personnalités ayant marqué l'année dans les domaines politique, économique, social, sportif, médiatique et religieux.

La première rubrique consacrée aux événements, le sondeur retient sur le plan politique trois faits majeurs ayant marqué l'année 2015, à savoir les événements du mois de janvier (91%), le dialogue national (77%) et la fronde du G7 (48%). Dans le social, 78% des Kinois restent unanimes sur l'amélioration des conditions de paie des fonctionnaires de l'État, contre 74% pour la première récolte de Bukangalongo, 67% pour la réhabilitation du bateau Kokolo et 56% pour la riposte contre l'épidémie d'Ébola.

Dans le domaine économique, la stabilité des prix des denrées alimentaires, du taux de change et du prix de la course du transport en commun satisfait 61% des Kinois. Dans la même rubrique, on note le lancement de Congo Airways (58%) et l'achat des locomotives pour la SNCC (54%) alors qu'en sport, le football est resté roi, grâce au sacre du Tout-puissant Mazembe (84%), à la qualification des Léopards au Chan 2016 (72%). La construction des stades municipaux à Kinshasa et en province gagne 68%. L'initiative du ministre des Sports de faire respecter la loi sur le nombre des joueurs étrangers dans les équipes congolaises totalise 54%.

L'opposition en tête

Dans la deuxième rubrique réservée aux personnalités marquantes de l'année 2015, dans son volet Parlement, il se dégage que le président du Sénat, Léon

Kengo wa Dondo (74%), a été le grand gagnant de la crise du mois de janvier. Selon le sondeur, il reste aux yeux de l'opinion, le sapeur pompier attiré pour toute situation brûlante tandis que des gros efforts sont attendus de la part de son homologue de la chambre basse. De même, les députés et sénateurs de l'opposition sont les mieux cotés au Parlement pour avoir fait obstacle à la modification de la loi électorale. La suite du palmarès donne les députés Dely Sesanga à la deuxième marche avec 60%, pour ses interventions pertinentes sur la loi électorale et Henri-Thomas Lokondo, à la troisième place avec 54%, pour sa capacité à naviguer à contre courant dans sa famille politique. Le sénateur Mokonda Bonza (51%), les députés Noël Botakile (50%) et Ramazani Shadari (50%) clôturent la liste.

Dans le palmarès de l'exécutif national, le champion incontestable est le ministre du Budget, Michel Bongongo, qui atteint la barre de 72%. Il est suivi du ministre des Transports, Justin Kalumba crédité de 68% à la suite de la reconnaissance de ses actions à impact visible, notamment le lancement des bus dit «esprit de vie» à Kinshasa, les vols commerciaux de Congo Airways et l'ouverture de l'aéroport modulaire. La redynamisation de la diplomatie congolaise avec l'envoi des nouveaux ambassadeurs dans plusieurs pays stratégiques profite énormément au ministre des Affaires étrangères, Raymond Tshibanda qui gagne 67%. Son homologue de la Santé publique, Felix Kabange suit avec 63% consécutifs notamment à la riposte contre les épidémies d'Ébola et de choléra.

Dans ce même registre, le vice-Premier ministre et ministre de l'Emploi, du Travail et

de la Prévoyance sociale, Willy Makiashi (61%), est plébiscité à la suite de l'importance que le gouvernement attache à la protection sociale pour tous. Le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire, Théophile Mbemba, clôtura la liste avec 54%.

En pleine confiance

En province, seules les provinces non modifiées et celles dont les anciens gouverneurs ont été nommés commissaires spéciaux ont été considérées. Dans l'ensemble, quatre gouverneurs ont marqué positivement la population au niveau de leurs provinces respectives. En première position, Jacques Mbadu Nsitu, surnommé « le bâtisseur » dont les actions au Kongo Central lui attirent l'estime de la population tant au niveau local que national. Il se pointe à la première position avec 76% d'opinions favorables, suivi du commissaire spécial Ngoyi Kasanjé du Kasai Oriental qui totalise 67% grâce notamment à la lutte contre le tribalisme et autres antivaleurs qui freinent le développement de sa province. Avec 59%, Julien Paluku fait également partie des gouverneurs plébiscités. Le sondé lui reconnaît le mérite d'avoir percé dans une province sous menaces permanentes des milices. Ils en veulent pour preuve la construction d'un bâtiment administratif pour la mairie de Butembo. Il est classé troisième avec 53% d'opinions favorables. Par contre, la cote du gouverneur de Kinshasa a connu un grand flop à la suite de l'affaire de la voirie urbaine qui a empesté les rues de la capitale. Les bouchons constatés dans la partie ouest de la ville-province lui sont imputés à la suite de l'absence de solution à la réhabilitation du tronçon rond Point Ngaba-UPN.

Les champions des entreprises

Pour la deuxième fois consécutive Anatole Kikwa, directeur général de l'Ogefrem vole la vedette à ses paires des entreprises publiques. Son année 2015 a été marquée par une nouvelle série d'actions, notamment la réhabilitation des locaux de l'Ogefrem situés à l'immeuble Botour à Kinshasa, locaux abritant, à ce jour, le centre médical de l'entreprise équipé en matériels et laboratoire moderne. Les sondés soulignent également le lancement des travaux de construction des bureaux de l'antenne de l'Ogefrem à Lufu au Kongo central ainsi que de la résidence du chef d'agence. Anatole Kikwa est posté à la première marche et obtient 72%. Il est suivi du bâtisseur Tshikuya, directeur général de l'INPP, qui engrange une série des réalisations dont le centre de formation de la 11^e rue Limete et d'autres chantiers en cours. La population lui reconnaît un fort management qui lui permet de rafler des financements pour le compte de l'INPP et lui attribue une cote de 68%.

Classé troisième, Kimbembe Manzunga de la SCPT réalise 61%. À son actif, le lancement réussi du bateau Kokolo, le train spécial Kinshasa-Matadi, la réhabilitation de la gare centrale de Kinshasa, le toilettage financier de la SCPT et l'apurement des arriérés de salaires des travailleurs avec effet direct sur la paix sociale au sein de l'entreprise.

À la quatrième marche se pointe Agnèce Moad de l'Institut national de sécurité social (Inss) avec 58% d'opinions favorables, pour la lutte contre la fraude par l'instauration d'une carte biométrique, le rapproche des pensionnaires des centres de paiement, la régulati-

sation du paiement de salaire et la réhabilitation de l'hôtel Palace de Kisangani. Elle connaît un accroissement de 3% comparative-ment à 2014.

L'ex-OCPT en forme

La surprise dans ce rapport vient du Directeur général de la SCPT ex-OCPT qui fait parler d'un canard boiteux longtemps oublié. Il a réussi à remonter la pente de cette entreprise par sa restructuration et sa réorganisation adaptée à la révolution de la modernité. Les sondés notent également la création d'un cadre permanent des concertations avec le personnel, la révision du barème salarial, la relance de la poste et des émissions des timbres et l'ouverture des boîtes postales ainsi que la connexion des opérateurs des télécoms à la fibre optique. Il est crédité de 53%.

Une nouvelle fois, Florent Ibenge revient dans le classement sportif de l'année avec 69% d'opinions favorables, malgré un recul dans l'opinion observé au troisième trimestre de l'année 2015. Grâce à l'engouement créé autour de son équipe, « Renaissance », l'évêque Pascal Mukuna fait une entrée remarquable avec un plébiscite de 53% pour sa détermination à se frayer un chemin dans la cour des grands. Le secteur religieux reste sous la coupe des Églises de réveil où Moïse Mbiye 57% prend la tête de la locomotive. Pasteur et chantre, le jeune dirigeant de l'église Cité Béthel a volé la vedette à tous ses aînés. Il est suivi de Léopold Mutombo Kalombo du ministère AMEN 52%, soit une chute des 3% comparative-ment à 2014, du pasteur François Mutombo 51%, Roland Dalo 51%, Jean-Oscar Kiziamina Kibila et Malela Longi dite « maman 100 jours » qui font tous 50%.

J.K.

HUMEUR

Gare aux escrocs pendant la période des fêtes !

Ce constat, plus d'un citoyen l'a déjà fait. Car plus on est dans la période des fêtes de Noël et de Nouvel An, les actes d'escroquerie se multiplient dans de nombreux secteurs de la vie sociale, notamment dans les assemblées religieuses, dans des marchés, dans des administrations et entreprises, dans des associations et organisations non gouvernementale, sans oublier les partis politiques et autres.

Au niveau des marchés par exemple, les plus malins des commerçants appellent les autres à des réunions calculées pour pouvoir en tirer profit. Ici, ils traitent des cotisations, des ristournes et de bien d'autres arrangements financiers. Même chose dans certaines administrations et entreprises où des micro-réunions parallèles sont organisées, semble-t-il, pour préparer les fêtes. Tenez-vous tranquilles ! En effet, les initiateurs de ces rencontres le font pour des raisons voilées avec en arrière-plan : l'idée de gagner. Car à partir de ces réunions, ils réussissent à faire sortir de l'argent des services de comptabilité.

Dans des quartiers populaires, des petits points de vente d'objets divers se créent tous azimuts bousculant ainsi l'organisation financière des ménages. Or, cela n'est qu'un moyen permettant à ces grands escrocs calculateurs de pouvoir sortir habilement de l'argent de ces ménages. Certains propriétaires de ces points de vente vont même plus loin en proposant des règlements échelonnés. Ceci pour créer la soif immédiate chez des potentiels clients hésitants, même si les prix des objets sont exorbitants. Pour ces escrocs, la technique consiste à créer la dette chez le client.

Et que dire dans certaines sectes religieuses et assemblées religieuses ? Des prophéties de toute sorte déclinant les destins prometteurs de certains fidèles. Ainsi ces derniers sont appelés à un régime de vie approprié moyennant des sorties d'argent, car ce régime nécessite que plusieurs ingrédients puissent être achetés pour des bains et lavages spirituels.

Que dire des applications Internet ? Les actes d'escroquerie se multiplient pendant les fêtes de Noël et de Nouvel An sur Facebook et Twitter. On note, entre autres, les concours, les annonces et les offres spéciales. Ainsi, les internautes sont invités à faire attention aux faux sites montés de toute pièce. Sont classés dans le même lot des escrocs en ligne, les fausses organisations caritatives, les applications mobiles malicieuses, les fausses cartes cadeaux, les spams de vacances, les arnaques sur les voyages, les petites annonces mensongères et autres.

Et dans certaines compagnies et/ou entités économiques quelconques, surtout celles qui ont des contrats avec des pharmacies, magasins et autres, une frange du personnel baigne dans des actes d'escroquerie multipliant des stratégies maffieuses pour pouvoir sortir abusivement des médicaments, vêtements, etc. La suite est connue : la revente afin de gagner de l'argent coûte que coûte.

Et dans le même ordre d'idées, les associations fictives à caractère humanitaire naissent ici et là, au moment de ces fêtes, semble-t-il, pour égayer des enfants. Elles montent des projets nuls et s'adressent aux organismes habilités pour en tirer profit. Cessons donc avec ces pratiques honteuses, car elles relèvent des antivaleurs.

Faustin Akono

Renforcement des capacités des personnels de santé

Mise en place grâce à la coopération entre l'Agence française de développement et le gouvernement congolais, la formation en soins obstétricaux et néonataux d'urgence a commencé le 23 novembre et a pris fin le 23 décembre à l'hôpital général Adolphe-Sicé.

Onze sages-femmes dont sept pour l'hôpital général Adolphe-Sicé, deux pour l'hôpital de base de Tié-Tié, deux pour les CSI de Tchimbamba et de Mbita ainsi que dix-huit infirmiers dont un de l'hôpital général de Loandjili, un du Service d'hygiène scolaire, un du Centre de traitement ambulatoire, quatre de l'hôpital de base de Tié-Tié et onze de l'hôpital général Adolphe-Sicé ont bénéficié de cette formation qui a porté sur deux thèmes, à savoir « La méthodologie de la rédaction d'un référentiel de bonne pratique en soins infirmiers » pour les paramédicaux et « Les soins obstétricaux et néonataux d'urgence » pour les sages-femmes. L'objectif est d'outiller 1450 paramédicaux dont 300 sages-femmes, 900 infirmiers et 250 techniciens de laboratoire en une période de six mois.

En réalité, cette formation intervient après une enquête menée dans les structures sanitaires en 2012 sur les capacités opéra-

tionnelles des paramédicaux. Au cours de celle-ci, le diagnostic a révélé que l'infirmier, la sage-femme et le technicien de laboratoire étaient victimes d'un alphabétisme de recul, qui est la conséquence d'une routine déphasant ainsi cette catégorie de personnel de la réalité scientifique actuelle.

D'où la nécessité de renforcer les capacités professionnelles de ce personnel à travers une formation continue qui tienne compte de l'approche par compétence afin de se mettre en conformité avec la nouvelle donne. Et grâce à la coopération entre l'agence française de développement et le gouvernement congolais, en l'occurrence le ministère de la Santé et de la Population, il a été mis en place un projet de développement professionnel continu intitulé Paramed (Projet d'appui à la formation des personnels paramédicaux).

Il s'agit là d'un projet bénéfique et salutaire non seulement pour le personnel de santé mais également pour les populations qui attendent toujours plus d'efficacité pour des résultats encore meilleurs de leur part.

Dans son mot de clôture, Sidonie Plaza, directrice générale de l'hôpital général Adolphe-Sicé, a rappelé qu'en dehors du déficit

en personnel que connaissent les hôpitaux en République du Congo, il y avait également des faiblesses dans les prestations des paramédicaux. Parmi les nombreuses causes, en très bonne place, elle a cité l'insuffisance de formations continues qui constituent le meilleur levier pour le renforcement des capacités des personnels par l'acquisition ou l'amélioration des compétences.

En effet, cette formation a permis aujourd'hui d'analyser et d'évaluer les pratiques professionnelles des sages-femmes et des personnels paramédicaux. Elle débouche sur l'acquisition ou l'approfondissement de nouvelles connaissances. Plusieurs thèmes ont été abordés au cours de celle-ci, notamment l'accueil du patient, la surveillance de la prise de médicament par voie orale, l'éthique, la déontologie, la communication, la consultation prénatale recentrée, la prise en charge de l'éclampsie avec le sulfate de magnésium, les hémorragies au cours de la grossesse, le partogramme. Rappelons que cette formation s'est déroulée sous l'œil vigilant de Jean Ibinda, superviseur Paramed zone sud-ouest et Elisabeth Essobela, expert technique national du Paramed.

Hugues Prosper Mabonzo

FÊTE DE NOËL

Zéphirin Nguié octroie des jouets aux enfants vulnérables

Dans le cadre de la célébration de la fête de Noël, l'administrateur maire du cinquième arrondissement, Zéphirin Nguié, a offert le 24 décembre au siège dudit arrondissement des divers jouets aux enfants orphelins et démunis de Mongo-Mpoukou.

père de famille et du premier citoyen de Mongo-Mpoukou, il est donc évident qu'en cette période festive qu'il soutienne des enfants orphelins et ceux issus des familles démunies. « La remise des jouets aux enfants pendant les fêtes est devenue une

a-t-il déclaré.

Interrogée après avoir reçu sa poupée, Des Roses Toni Gankeli, âgée de dix ans et vivant au quartier 511 de Mongo-Mpoukou, a remercié l'administrateur-maire en ces termes : « Je remercie papa Zéphirin Nguié qui a



Zéphirin Nguié avec les enfants de son arrondissement photo Adiac

Zéphirin Nguié a remis aux enfants des jouets composés de ballons, pianos, voitures, avions, bateaux, maisons, poupées et autres. Expliquant ainsi le sens de ce geste à l'endroit des enfants, l'administrateur-maire a indiqué qu'en sa double qualité de

tradition pour les responsables du cinquième arrondissement, Mongo-Mpoukou. Les enfants orphelins et démunis ne doivent pas se sentir abandonnés pendant ces périodes, ils méritent une attention particulière des autorités publiques de leur arrondissement »,

pris l'habitude d'égayer les enfants de son arrondissement chaque fête de Noël. Ainsi conformément aux écritures divines, la grâce de Dieu abondera chaque jour dans la vie de celui qui soutient les enfants et surtout les plus faibles ».

Séverin Ibara

DIABLES ROUGES

Gernot Rohr, Jacques Santini, Winfried Schäfer et Didier Six retenus

A l'issue de la réunion technique tenue ce jeudi au ministère des Sports, quatre noms ont été retenus sur la liste des 36 postulants initiaux : le Franco-Allemand Gernot Rohr, les Français Jacques Santini et Didier Six et l'Allemand Winfried Schäfer

Le suspense demeure autour de l'identité du prochain sélectionneur du Congo. Sur les 36 candidats qui avaient répondu à l'appel d'offres de la Fécofoot, quatre ont été retenus à l'issue de la réunion technique qui s'est déroulée ce jeudi autour du président de la Fécofoot, Jean-Michel Mbono.

Sur cette présélection, on retrouve un vainqueur de CAN, l'Allemand Winfried Schäfer, sacré en 2002 avec le Cameroun de Mboma et Eto'o. Le technicien de 65 ans est actuellement en poste en Jamaïque, avec laquelle il a disputé et perdu la finale de la Gold Cup face au Mexique (1-3) en juillet dernier. Joueur puis entraîneur d'expérience en Allemagne, l'Allemand, passé par les Emirats Arabes Unis, l'Azerbaïdjan et la Thaïlande, a passé trois ans à la tête du Cameroun avec une victoire à la CAN 2002 (3-2 aux tirs au but face au Sénégal), un Mondial raté la même année (élimination au premier tour) et, avant un quart de finale à la CAN 2004, une finale perdue à la Coupe des Confédérations 2003 contre la France de Jacques Santini.

Le technicien français, actuel manager général du Paris FC, figure également sur cette short list. Membre du grand Saint-Etienne (plus de 300 matchs entre 1969 et 1980), l'ancien mi-



Champion d'Afrique 2002, l'Allemand Winfried Schäfer vient de disputer la finale de la Gold Cup avec la Jamaïque: un profil gagnant pour le Congo? (droits réservés)

lieu de terrain de 63 ans a connu ses heures de gloire d'entraîneur au début des années 2000 avec Lyon (Coupe de la Ligue 2001 et championnat 2002). La suite sera moins reluisante, tant avec la France (élimination en quart de

finale de l'Euro 2004) et qu'avec Tottenham. Malgré une dernière expérience positive à Auxerre (2005-2006), il n'a plus entraîné depuis son départ de l'Yonne, se contentant de postes de conseiller (Saint-Etienne), de directeur

technique (Lens) et de consultant (Canal +). Ajoutons qu'il n'a aucune expérience en Afrique, contrairement aux exigences annoncées dans l'appel d'offres de la Fédération.

Son compatriote Didier Six a connu une trajectoire opposée, puisqu'il n'était pas encore entraîneur quand Santini s'est éloigné du banc. Après une approche manquée avec le Congo en 2009, l'ancien ailier gauche français, âgé de 61 ans, fit ses débuts comme technicien en 2011 au Togo pour deux matchs. Puis s'engage durablement avec les Eperviers qu'il qualifie pour la CAN 2013, mais pas pour le Mondial brésilien. En 2014, il quitte le Togo dans une ambiance tendue (affaire Romao et tensions multiples avec son entourage). Son expérience à l'île Maurice, où il porte la double casquette de DTN et de sélectionneur, tourne au fiasco après quelques mois (janvier-mai 2015). Joueur de renom, « Dündar Siz » (son nom turc depuis son passage à Galatasaray en 87-88) n'est pas encore parvenu à se faire un nom comme entraîneur. Défenseur allemand, Gernot Rohr est footballistiquement Girondin de Bordeaux : il y joue plus de 400 matchs et fera quelques piges sur le banc (dont la finale de Coupe Uefa 1996 perdue contre Milan avec Zidane, Dugarry et Lizarazu) avant d'effectuer des passages à Créteil, Nice, Ajaccio, aux Young Boys de Berne, à l'Etoile du Sahel et Nantes. Avec

plus ou moins de succès. En 2010, à 57 ans, il entame une carrière de sélectionneur au Gabon, où il succède à Alain Giresse mais échoue lors de la CAN 2012 à domicile (quarts de finale). Au Niger, il passe deux ans, sans résultats probants avant de signer au Burkina en février 2015 : après 9 matchs (3 victoires, 2 nuls, 4 défaites), il a présenté sa démission le 21 décembre.

Le nom du successeur de Claude Le Roy figure donc parmi ces quatre profils, parmi lesquels Schäfer et, dans une moindre mesure, Rohr font figure de favoris. Ce ne sera donc pas l'Ivoirien François Zahoui, le Nigérian Stephen Keshi ou les Congolais Jean-Elie Ngoya et Célestin Mouyabi, également candidats. Pas plus que les Français Neveu, qui a signé en Haïti après avoir postulé, Bernard Simondi (ex Bénin, Burkina et Guinée) et Laurent Fournier (ex PSG, Auxerre, Bastia). Exit aussi le Suisse Bernard Challandes, retenu sur la short list du Cameroun, les Espagnols Catala Peiro (ex adjoint de Clemente en Libye) et Goikoetxea (ex Guinée équatoriale) ou encore l'Allemand Ernst Middendorp (ex Asanti Kotoko, Heart of Oak, Kaizer Chiefs...).

En attendant le nom de l'heureux élu, qui devra mener les Diables rouges au Gabon et en Russie, le public congolais va rester en haleine encore quelques temps. Le suspense demeure...

Camille Delourme

RÉFLEXION

Que nous réservera l'année 2016 ?

A priori, si l'on regarde la vérité en face, cette année devrait nous réserver plus de mal que de bien étant donné la montée des tensions qui secouent le Proche et le Moyen-Orient, l'Europe du Sud et de l'Est, le Sahel et l'Afrique centrale, l'Asie méridionale, bref une bonne partie de la planète Terre que l'on espérait délivrée à jamais des démons qui la hantent depuis la nuit des temps.

Les oiseaux de mauvais augure, fort nombreux, prédisent aujourd'hui que 2016 sera marquée par une amplification des conflits plus ou moins larvés qui marquent notre époque. Partant du principe que les tensions religieuses et ethniques vont s'amplifier dans les régions comme la Syrie, l'Irak ou la Libye, ils soulignent le fait que les nouvelles technologies ne cessent de renforcer l'action des mouvements extrémistes et que les grandes puissances, en dépit de leurs gesticulations, de leurs rodontades, s'avèrent incapables de s'opposer à ces dérives. Tout naturellement ils en concluent que le pire est probable, sinon certain : le pire, c'est-à-

dire une série de conflits qui finiront par dresser les « Grands » les uns contre les autres et peut-être même provoquer une déflagration générale

Disons, avant d'aller plus loin, que ces prédictions n'ont rien d'irréaliste étant donné, d'une part, la violence qui caractérise les affrontements en cours ici et là, l'incapacité à agir efficacement dont font preuve, d'autre part, les gendarmes du monde partout où la paix se trouve menacée par l'extrémisme. L'Organisation des Nations unies, qui était censée assumer cette haute responsabilité, étant devenue au fil du temps une Tour de Babel aussi prétentieuse qu'ingérable, l'enchaînement des événements tragiques semble, en effet, probable.

Il n'est pas impossible, cependant, que l'homme, prenant conscience de l'abîme que son inconscience ouvre sous ses pas, trouve en lui-même et soudain la force de se ressaisir. Trois considérations permettent d'avancer cette

hypothèse en apparence insensée :

° La première et sans doute la plus importante résulte du fait que des voix puissantes s'élèvent ici et là, du sein même de l'espèce humaine, pour mettre celle-ci en garde contre ses propres dérives. On l'a vu lors du récent Sommet de Paris sur le climat, on l'a entendu aussi à Rome vendredi matin lorsque le Pape François a délivré son message de paix, il se produit comme un réveil général des consciences qui pourrait rapidement changer la donne au plan international.

° La deuxième considération naît de l'observation attentive de l'attitude des grandes puissances de l'hémisphère Nord qui, jusqu'à présent, faisaient passer leurs intérêts égoïstes avant tout le reste et qui, soudain, semblent prendre conscience de l'abîme dans lequel un nouveau conflit mondial ne manquerait pas de les plonger elle-mêmes. Les derniers discours de Barack Obama, Vladimir Poutine ou Xi Jinping envoient un signal fort dans ce sens.

° La troisième considération s'organise autour de la volonté de plus en plus affirmée des pays dits « émergents » de faire entendre plus nettement leur voix sur la scène internationale. Même si cela ne se voit pas encore nous assistons à l'apparition d'un mouvement tout aussi puissant que celui du « Tiers Monde » dans les années cinquante du siècle précédent qui provoqua la fin de l'ère coloniale et l'accession à l'indépendance des pays africains, asiatiques, latino-américains.

Pour toutes ces raisons il se pourrait que l'année 2016, contrairement aux prédictions de nombreux observateurs marque un tournant majeur dans l'Histoire des relations humaines avec l'amorce d'un rééquilibre entre le Nord et le Sud qui changerait au sens propre la face du monde. Rien, sans doute, ne permet de l'affirmer aujourd'hui, mais rien n'interdit, non plus de le croire. Voyons donc ce qu'il adviendra dans les mois à venir sur ce plan éminemment stratégique.

Jean-Paul Pigasse